

Comment faire tiers-lieu en bibliothèque ?

Compte-rendu : Jeudi du Livre du 7 novembre 2024 de 9h à 12h30

Médiathèque intercommunale Gilbert Dalet à Crolles

Co-construction : Médiat Rhône-Alpes (Anne Deleuze, responsable pédagogique) et la Médiathèque de Pontcharra (Céline Sabatier, directrice).



Introduction	2
Table ronde	2
Présentation : Tiers-lieu Le Foyer, Rillieux-la-Pape	2
Présentation : Bibliothèque Alliance / Les Munitonnettes, Grenoble	3
1 ^{ère} question : Intention politique du tiers-lieu	4
2 ^{ème} question : Aménagement – Accueil – Usages – Collections	5
3 ^{ème} question : La gouvernance, le participatif	8
4 ^{ème} question : Le métier, les compétences	10
5 ^{ème} question : En conclusion, quels seraient pour vous les éléments les plus importants selon vous pour faire tiers-lieu en bibliothèque ?	10
Présentation : projet cœur de village à St Jean le Vieux	11
Retours et questions du public	12
Question : Comment avez-vous réussi à aménager un bâtiment sans savoir exactement quelles activités il y aurait dedans ?	12
Question : Quelle est la différence entre bénévolat et participation ? Avez-vous une convention avec les participants ?	12

Introduction

Avec le retour d'expérience de deux projets de bibliothèques tiers-lieux différents, la création d'un nouvel espace et la rénovation d'une bibliothèque, la table ronde proposera de donner un éclairage sur les bibliothèques tiers lieux afin de mieux cerner ce concept parfois flou ou fourre-tout, parfois clivant dans la profession.

On se posera donc la question :

- Du rôle des élus et de l'intention politique à l'origine du projet ;
- De l'importance de l'aménagement des espaces, de la façon d'accueillir et des usages des lieux ;
- De la place des habitants dans la construction du projet ou dans les activités mais aussi dans la participation à la gouvernance du lieu ;
- Enfin, des compétences nécessaires pour animer un tiers lieu.

Un troisième projet sera présenté plus rapidement pour illustrer comment un café associatif dans un petit village s'est appuyé sur le réseau des bibliothèques pour structurer et rendre pérenne le projet.

A la suite de l'introduction, Céline Sabatier a animé un [jeu avec les participants](#) visant à déconstruire les a priori sur les tiers-lieux.

Table ronde

Table ronde animée par Anne Deleuze, de Médiat Rhône-Alpes, avec :

- Coline Pissard, facilitatrice, et Cécile Polisset, bibliothécaire, du [tiers-lieu Le Foyer](#) ouvert en janvier 2024 à Crépieux, un quartier de Rillieux-la-Pape ;
- Laurence Guillemain, responsable de la [bibliothèque Alliance](#) à Grenoble (récemment rebaptisée Les Munitionnettes), qui a fait l'objet d'une rénovation en 2018.

Présentation : Tiers-lieu Le Foyer, Rillieux-la-Pape

Rillieux-la-Pape : ville de la banlieue Nord de Lyon, 30 000 habitants, avec un grand quartier en QPV, le Plateau, et Crépieux, un quartier plus résidentiel et aisé, excentré des services, avec une vraie séparation géographique avec le reste de la ville (absence de transports). Pas de lieu de socialisation dans le quartier qui est en mutation avec une arrivée de nouveaux habitants, en mixité avec des anciens, d'où une revitalisation nécessaire du quartier. C'est la ville qui décide de créer une nouvelle dynamique avec la

rénovation d'un lieu. Ce qui existe alors : une bibliothèque associative devenue municipale (annexe de la médiathèque centrale, L'Echappée, située sur le plateau) qui perd son lieu à ce moment-là et est relogée dans un tout petit lieu ; les habitants se battent pour que la bibliothèque reste dans le quartier et ait un lieu. Un bâtiment des années 30 (salle des fêtes) fermé est possiblement un lieu d'accueil.

Le projet du Foyer comme lieu de vie sociale du quartier de Crépieux part donc de la bibliothèque de quartier, qui complète l'offre de lecture publique de la ville.

Coûte de rénovation du Foyer : 2 millions d'euros pour la réhabilitation avec aide de la DRAC (sur le personnel pour l'extension des horaires, le mobilier, les collections).

Nom du Foyer choisi suite à un vote en ligne des habitants.

Equipe = 3 agents : 1 facilitatrice responsable de l'équipement à 100 %, 1 bibliothécaire à 75 % et 1 agent à 50 % ; beaucoup de polyvalence dans l'équipe.

Bâtiment de 800 m² dont 1 bibliothèque de 100 m², 1 café, des salles d'activité de différentes tailles (ex : atelier couture).

Hausse significative de la fréquentation en ouvrant ce lieu.

Présentation : Bibliothèque Alliance / Les Munitionnettes, Grenoble

Une bibliothèque de quartier dans le réseau des bibliothèques de Grenoble de 420 m² sur 2 niveaux. Quartier/secteur 4 de 30 000 habitants. Bibliothèque de 1989.

En 2016 la municipalité avait décidé de fermer cette bibliothèque pour raison économique. Grosse mobilisation des habitants et des professionnels donc les élus renoncent à la fermeture mais demande un projet complètement renouvelé avec une dimension participative. Réouverture en 2018 avec une fréquentation équivalente à l'avant. 75000 prêts / an ; 1700 inscrits. Ouvert 3 jours/semaine pour environ 20h ; équipe de 6 personnes pour 5,4 ETP.

RDC = espace dédié à la jeunesse, pensé pour les familles

Etage = espace pour les adultes, espace numérique et salle de travail

Tout est ouvert, pas d'espaces fermés.

Bâtiment ouvert sur le parc (terrasse puis accès parc).

1^{ère} question : Intention politique du tiers-lieu

Dans ces deux projets, la volonté politique est présente, pouvez-vous décrire chacune pourquoi les politiques ont voulu une approche tiers-lieu ? **Qu'est-ce** qui était souhaité derrière cette notion ?

Le Foyer

Tiers-Lieu = effet d'aubaine d'un concept en vogue > volonté des élus mais sur une notion floue. Certitude : que la bibliothèque soit la colonne vertébrale de ce lieu. Pour le reste, rien n'était fléché et du coup, l'espace a été pensé pour des usages très ouverts. La feuille de route était de dire : on fait avec le territoire et les habitants. Une chargée de projet est donc embauchée pour cet objectif avant l'ouverture du lieu. L'élue à la culture est chargée du projet donc une volonté d'un tiers-lieu culturel. Carte de l'expérimentation jouée à fond pour aboutir à un lieu répondant au plus près des besoins/envies des habitants. Confiance des élus dans ce projet pour laisser la place à l'inconnu vu que le projet n'est pas écrit par avance.

Alliance

La marque « tiers-lieu » arrive aussi quand il est décidé de modifier la bibliothèque Alliance, avec des mots comme fablab, café... mais une vision assez floue. Et aussi une inquiétude des habitants que la bibliothèque disparaisse dans le tiers-lieu.

Titre du projet : « Bibliothèque, lieu de vie multiservices et participative ».

Le projet s'est travaillé avec les habitants. La SCOP Kaléidoscope a travaillé sur le territoire avec les habitants, les partenaires et les professionnels dans des immersions et ateliers où s'est imaginé le futur lieu. On veut garder une bibliothèque familiale, des bibliothécaires qui font du conseil, des animations et des accueils de classe. Mais en même temps, on veut que le lieu change avec pas que des livres (le lieu était saturé avec des étagères de livres très chargées).

Question : est-ce qu'un tiers-lieu, ça se décrète ? Volonté politique existante mais pas suffisante pour faire vivre la notion de tiers-lieu. Intention forte initiale et soutien des élus indispensable pour impulser le projet. Vision souvent floue en début de projet. Objectif de faire plus de lien social et de garder une bibliothèque comme socle.

La notion de tiers-lieu a aussi induit une vision faussée du projet pour des financements.

Méthodologie de projet :

Un tiers-lieu, ça fait un peu peur aux habitants, qui peuvent avoir une vision péjorée du concept (« tiers »). Essentiel de mettre à contribution les habitants.

Au foyer, ils ne sont pas associés à la phase travaux de réhabilitation. Plusieurs mois avant l'ouverture, le travail démarre par la réflexion sur les usages avec une réunion publique (80 personnes présentes). Mise en place d'ateliers pour préfigurer le projet et ensuite faire vivre le lieu (+ questionnaire). Beaucoup de personnes présentes dans les ateliers pour animer le projet. 1 atelier tous les 15 jours avec 15-20 participants. Ateliers à thème pour récolter les besoins et attentes : comment créer du collectif, visite de chantier, gouvernance, identité du lieu, gestion des espaces, café. Objectif n°1 : que les habitants se sentent acteurs. Faire tiers-lieux c'est faire avec les gens, pas tout seul, pour que les gens se sentent chez eux.

Dans les années 1930, le bâtiment était le foyer communal (retour aux sources !).

Important : les ateliers ont permis de faire comprendre aux habitants que le travail ne s'arrêtait pas à la préfiguration mais impliquait aussi la gestion/vie du lieu une fois ouvert.

Architecte très à l'écoute de l'équipe pro pour penser les futurs usages.

Lien intergénérationnel et mixité dès le début dans les ateliers, avec gros travail pour créer du collectif entre des personnes aux visions très différentes.

Transition : face à ces réticences, peur ou questionnements : **comment s'est construite la réflexion sur le lieu ?**

2^{ème} question : Aménagement – Accueil – Usages – Collections

Dans la conception de la bibliothèque 3^{ème} lieu ou tiers-lieu, l'espace est conçu pour être un espace entre celui de la maison et celui du travail, un espace hybride ou intermédiaire dans lequel on se retrouve pour différentes activités mais on s'y sent bien, « comme à la maison », où l'on a envie de rester, où l'on se rencontre et on tisse des liens.

Comment cela s'est traduit dans la création de vos espaces ou dans l'aménagement des locaux ?

Alliance

Nécessité de donner les conditions qu'un tiers-lieu existe pour les usagers. Un des premiers leviers, c'est l'espace : volonté de plus de clarté dans la bibliothèque donc nécessité d'aménager l'intérieur et l'extérieur (pour que la lumière puisse entrer). Plus d'espace pour les personnes que pour les livres. La bibliothèque est passée de 25 000 à 15 000 documents. Du mobilier plus accessible, donc bas et neutre (blanc, basique). Banque de prêt frontière enlevée pour que l'espace pro/usagers permettent la rencontre, plus et mieux. Rapprocher les bibliothécaires des usagers. Accueil plus central avec 2 ouvertures (rue/parc).

Espace pensé pour être modulable : tout le mobilier est sur roulettes pour configurer de grands espaces.

Penser le dedans/dehors de la bibliothèque. Mobilier extérieur pour lire dehors. La confiance doit être au centre de la relation avec les usagers. Impression que le lieu fait partie de la ville, avec le parc, car il en est une « rue » (traversée) plutôt qu'une « île ».

Ambiance chaleureuse avec des assises différentes, canapés...

« Comme à la maison » certes mais aussi dans l'espace public donc il y a des règles. C'est plus un « chez-nous » qu'un « chez-soi ». Le rôle des bibliothécaires est de rappeler cette différence. Faire tiers-lieu, c'est aussi être garant du collectif. Accueil et régulation (ex : téléphone Ok mais ne doit pas prendre trop de place ; cohabitation migrants installés dans le parc avec les usagers habituels venant pour des raisons différentes à nécessiter un travail sur l'accueil).

Tiers-lieu : accueil inconditionnel avec des limites.

Le Foyer

Espace bibliothèque pensé pour des usages divers et détendus (des petits coins). Chaque petit espace est caractérisé tout en étant ouvert sur l'espace global.

Salles d'activité : mobilier modulable et minimum (tables pliantes à roulettes, chaises, vidéoprojecteur) pour laisser le plus d'usages possibles. Laisser la possibilité de changer et faire évoluer. Attention, il manque du rangement dans les salles, notamment fermé sous clé pour sécuriser le matériel de chaque utilisateur.

Café au RDC : esprit années 30 (pâte vintage) mais un peu froid au début. C'est au fur et à mesure que l'association gestionnaire du lieu a rendu le lieu plus chaleureux. Bar minimal au début. C'est l'association qui fait remonter les besoins et les aménagements arrivent au fur et à mesure.

Bureau de direction : en face de l'entrée (sans porte à l'origine !) à côté du café. La responsable du lieu est accessible, visible.

Salle de fêtes attenante de 300m² (sur les 800m²) : salle louée. Nécessité de réfléchir les accès, la gestion.

Est-ce que dans cette volonté de créer des espaces où chacun se sent bien, plus ouverts, qui donnent envie de rester, se rencontrer ou mener différentes activités les usages du lieu peuvent s'avérer complexes à gérer ?

Le Foyer

Différents espaces permettent des usages très différents en simultané sans problème. La Cafetière : association d'habitants qui gère le café est issue du travail d'ateliers mis en place pour concevoir le lieu. Le Café c'est aussi salle de pause de l'équipe. Le café peut aussi être mis à disposition avec la location de la salle des fêtes. Plusieurs utilisateurs du lieu donc des difficultés d'usage ; convention qui précise bien la polyvalence des usages et des utilisateurs. Malgré tout, il y a des régulations à apporter car les gens prennent la place qu'on leur donne !

C'est une question d'équilibre entre usages, usagers, anciens et actifs, etc. Ex : question du ménage. Les habitants peuvent être aussi investis à plusieurs endroits (bibliothèque et café) donc ça permet une appropriation des usages et une régulation qui ne repose pas que sur l'équipe pro. Elue aussi très investie qui fait ce lien. Des lieux ouverts mais régulés.

L'aménagement de l'espace et donc les usages des lieux ont une place importante, mais que dire de ce qu'on y trouve en termes de collections ? Selon vous, le livre a-t-il autant de place qu'auparavant ?

Alliance

Moins mais choix assez classique car la bibliothèque Alliance peut se reposer sur le réseau pour faire venir des livres du réseau (la seule du réseau qui le fait). Pas de collections spécifiques. Que des livres (pas de DVD ou CD). Introduction du jeu dans les collections : le jeu permet de s'installer et de faire du lien entre les personnes. Jeu = une manière d'entrer dans le lieu. Question de la cohabitation : jeu = bruit, imprévu, ambiance ludique. Pas une ludothèque = les jeux ne sont pas empruntables, c'est du sur place. Le jeu a donné à la bibliothèque sa dimension de lieu de vie. Les gens restent. Jeux comme support d'animations possibles (le jeu du mois) et ouverture à de nouveaux partenaires pour brassage des publics.

Pas de café mais tous les samedis matin le café est offert aux gens. Les gens peuvent aller boire le café sur la terrasse quand il fait beau. Ce café s'inscrit dans un café convivial avec d'autres sur le territoire (le jeudi c'est à la maison des habitants...), pas travaillé en amont avec les partenaires du territoire mais conçu en complémentarité.

Le Foyer

Pas de CD et DVD, que des livres. Ludothèque sur le plateau. Jeux sur place avec matinées ludiques gérées par un habitant.

3^{ème} question : La gouvernance, le participatif

Précisément puisqu'on évoque les usages, un autre aspect des tiers-lieux se caractérise par la notion de co-construction. Dans un récent article de décembre 2022, Mathilde Servet qui a conceptualisé la notion de bibliothèque 3^{ème} lieu en France posait une évolution entre les bibliothèques 3^{ème} lieu et les bibliothèques Tiers-lieu en disant que la **démarche au cœur des bibliothèques tiers-lieu est de positionner la co-construction, le faire ensemble avec les habitants et tout un écosystème d'acteurs sur un territoire.**

Est-ce que cette démarche participative est à l'œuvre dans vos lieux ?

Alliance

La participation des habitants s'exprime à travers un Comité d'usagers. Pendant les travaux, un comité de suivi constitué d'habitants qui avaient participé aux ateliers de conception du projet. Quand la bibliothèque a ouvert, la demande politique a été de mettre en place ce comité d'usagers dans la suite. Il vit depuis 5 ans. Travail avec le service démocratie participative de la ville pour écrire une charte qui détermine la participation dans la bibliothèque : coresponsabilité. Quand on habite dans ce quartier, on peut venir dans ce comité (max 15 personnes) qui se réunit tous les 2 mois pour parler de l'amélioration des services et participera à la vie de la bibliothèque. Aujourd'hui surtout des personnes âgées et des familles. Un espace d'échange pour être co-responsable des décisions.

Exemples : demande du comité pour mettre en place un dispositif de conseil entre lecteurs > décision de faire un processus très simple (gommette). Nuit de la lecture construite et co-animée avec le comité. Fresques sur la bibliothèque : le comité veut mettre en avant cette fresque, programmation d'animations co-construite et comité va chercher des financements dans les fonds participatifs du quartier (co-financement).

Comité plutôt investi sur l'action culturelle mais il pourrait l'être sur d'autres sujets (aménagement, collection...). Il est sollicité pour son conseil. Ex : réaménagement de l'accueil pensé par l'équipe pro mais avis du comité sollicité avec des remarques pertinentes pour affiner le projet.

Le comité est une plus-value dans une gouvernance qui reste celle de la collectivité. C'est l'apport de la vision des usagers. Les pros n'ont pas besoin de penser pour les usagers puisqu'ils peuvent avoir directement leurs avis !

Le Foyer

Volonté de tout de suite travailler sur une gouvernance partagée avec des outils développés et issu du travail d'atelier initial. Ex : boussole des valeurs (créer du collectif,

recevoir et donner...), schéma de gouvernance (comment on prend les décisions, qui est à sa juste place, comment on travaille au quotidien...).

Comité de pilotage trimestriel de 9 personnes : 1 responsable du Foyer, 1 bibliothécaire, 1 élue, 3 représentants de l'association du café, 3 habitants) donc les personnes vont changer.

1 seul comité effectué depuis l'ouverture en janvier 2024.

Échanges sur les usages, décisions sur la vie du lieu.

La co-construction se fait aussi beaucoup dans l'informel, en ayant une position d'accessibilité et d'ouverture, (être dispo et à l'écoute). Ça permet de rencontrer les envies et les talents des personnes. Et de mettre en place des choses sans mettre en place des organes de décisions complexes. Ex : jeu, tricot, expo amateurs, ateliers créatifs des assistantes maternelles (en asso) ... Être attentif à ce que le quartier propose. L'équipe ne peut pas tout porter. C'est une plus-value de s'appuyer sur la collaboration et l'expertise des habitants.

Travail aussi avec les autres ressources du territoire. Ex : recyclerie sur un atelier réparation de vélo.

Terrasse en haut du bâtiment en projet d'être exploitée avec des habitants (grainothèque, bouturothèque).

Cette participation nécessite beaucoup d'accompagnement. L'équipe doit être investie.

La co-construction s'illustre aussi dans vos lieux dans l'organisation d'évènements, pouvez-vous en donner des exemples ?

Y a-t-il des propositions que vous ne mettez pas en œuvre, et pourquoi ? Quelles sont les limites ?

Alliance

Idée/proposition d'habitants : elle est étudiée pour voir si elle s'inscrit dans le projet de la bibliothèque. Sinon on peut refuser ou voir quelles sont les limites de ce que peuvent faire les uns et les autres.

Petite équipe = nécessité de s'appuyer sur cette participation = 1 opportunité.

4^{ème} question : Le métier, les compétences

Bibliothécaire, facilitateur, animateur socio-culturel, médiateur, on perçoit bien désormais la polyvalence des compétences.

Faut-il selon vous composer des équipes mixtes, faut-il des compétences variées ?

Le Foyer

Le changement de l'accueil ne fait pas perdre le fond du métier : accueil et conseil du livre, les gens continuent à venir chercher ça, mais il faut être plus polyvalent. Et il faut une posture pro très ouverte : avoir envie de participer à la vie du lieu en général.

Facilitateur = polyvalence par définition (conciergerie, animateur...), c'est surtout un accompagnateur du projet global et des projets divers et variés.

Alliance

Expérience faite dans l'équipe du fait que les bibliothécaires viennent d'horizons différents (écrivain public, prof de français, assistante maternelle, autre métier culturel...). Un mélange très riche, des échanges culturels et des visions. Aujourd'hui, le bibliothécaire se concentre surtout sur l'accueil, repensé avec une dimension « aller vers » (peu assis, beaucoup en mobilité). Proximité à travailler en tant que professionnel.

Sur les compétences, nécessité de se former sur la participation car on a souvent beaucoup de préjugés (ex : représentativité = sacré biais) et les techniques d'animation s'apprennent. Accepter que la participation n'est pas juste demander l'avis, c'est aussi le prendre en compte.

5^{ème} question : En conclusion, quels seraient pour vous les éléments les plus importants selon vous pour faire tiers-lieu en bibliothèque ?

Le Foyer

Expérimentation : laisser la place à l'inconnu ; faire confiance, être prêt au changement. Accueil, ouverture.

Alliance

Accueil, expérimentation, régulation.

Présentation : projet cœur de village à St Jean le Vieux

Présentation du lieu par :

- **Emily Raymond**, médiathécaire à Crolles et référente du point lecture de St-Jean-le-Vieux ;
- Et deux bénévoles du tiers-lieu, **Brigitte Vialette** et **Valérie Colliard**.

Emily Raymond

Rôle de référente des médiathécaires des 2 MTR. Emplie référente du nouveau projet à St-Jean-le-vieux : village de 300 habitants entre Revel et Domène. Au départ, volonté municipale de créer un lieu de vie sociale central (place du village, tiers-lieu) : mairie, café associatif et salle des fêtes. Envie d'une bibliothèque dans ce lieu : sollicitation des institutions (DRAC, conseil général, réseau des bibliothèques) et proposition de créer un point lecture dans le café associatif. Solution simple, peu coûteuse, accompagnée par un réseau (mobilier, documents, conseils, animations).

Convention créée sur mesure car pas d'autres points lectures dans le réseau. Projet très récent : ouverture en février 2024 (1 an de travail préparatoire). Ouverture 1/semaine, le samedi matin de 10h à 12h (consultation et emprunt). Boite de retours.

Possibilité d'utiliser la salle des fêtes en sous-sol pour les animations du café, du réseau des bibliothèques, du village.

Brigitte Vialette (élue à la culture, bénévole point lecture et café associatif)

Uniquement des bénévoles pour gérer point lecture et café (association d'habitants).

A dispo du public : 50 % de dons (bibliothèque de Revel et usagers), 50 % de dépôt du réseau des bibliothèques. Également des jeux à dispo.

Café ouvert vendredi soir, samedi matin et soir, dimanche matin. Tout est pris en charge par les bénévoles : administration, service, ménage, accueil...

Retours et questions du public

Intervention du public : Elue et bénévole d'une bibliothèque dans un village de 700 habitants sur le plateau Ste Agnès. Bibliothèque actuellement dans un Algeco de manière temporaire. Projet de tiers-lieu depuis un certain temps dans le village. Aujourd'hui, évolution du projet en tiers-lieu-bibliothèque (opportunité de financement d'un appel à projets départemental).

Question : Comment avez-vous réussi à aménager un bâtiment sans savoir exactement quelles activités il allait y avoir dedans ?

Le Foyer : il y avait quand même des pistes d'activité. Des choses ont été mises de côté (ex : coworking) et surtout le projet a été conçu pour des usages ouverts, évolutifs, pas figés. Et il y a des choses qu'on ne peut pas faire car aucun lieu ne peut répondre à tous les usages. Il n'y a aucun usage fixe (ex : cours du yoga du jeudi soir) dans les salles. Adaptation et mutualisation des espaces est au cœur des usages (ex : périscolaire voisin à l'étroit > utilisation ponctuelle de salles).

Intervention du public : Responsable de la bibliothèque de Froges Villard-Bonnot. Evidence du besoin de s'appuyer sur les habitants pour les petites équipes. Aujourd'hui, travail avec des bénévoles, mais volonté de travailler avec des habitants.

Question : Quelle est la différence entre bénévolat et participation ? Avez-vous une convention avec les participants ?

Alliance : pas de bénévoles dans la bibliothèque ; mais le comité d'usagers assure aussi des missions bénévoles (animations, accueil). On ne les appelle pas des bénévoles. Pas de contrat ou de convention avec les participants. Pas d'engagement formalisé.

La différence entre participation et bénévolat est réelle, mais pas définissable. En participation, les usagers co-animent là où ils ont envie d'être et de faire (ce n'est pas la responsable de la bibliothèque qui distribue des rôles). Quant aux bénévoles, ils sont plutôt vus comme venant faire des tâches précises faites par les pros.

La Parenthèse : Anne-Gaëlle travaille dans un tiers-lieu culturel à St Baldoph (dans la banlieue de Chambéry). Il y a des bénévoles pour gérer l'espace, principalement la bibliothèque, avec une convention signée. Les bénévoles choisissent ce qu'ils veulent faire avec une fréquence régulière. De plus, il existe un dispositif de participation appelé « les créatives » : des personnes qui apportent une expertise spécifique, avec une charte de participation.

Cognin : convention sur la base de France Bénévolat signée entre les bénévoles et la médiathèque.

Le Foyer : différence entre les bénévoles du café et/ou de la bibliothèque et le comité de pilotage, et aussi des gens qui viennent juste participer ponctuellement. Être ouvert sur les participations multiples pour créer de l'appartenance au collectif. Importance de la convention de bénévolat pour protéger juridiquement.

Alliance : Sur la participation, quand on demande aux gens « pourquoi voulez-vous participer ? », la réponse est parce que le lieu leur tient à cœur et aussi parce qu'ils y trouvent un pouvoir d'agir (pas énorme, mais concret). C'est donc important de laisser cet engagement assez libre.

Sur la régulation des usages : c'est souvent difficile de trouver la posture juste et de la tenir. Besoin de formation et d'accompagnement. Médiateurs parfois nécessaires car les bibliothécaires ne peuvent pas faire tous les métiers. Dans un tiers-lieu, l'avantage est qu'il y a souvent plusieurs métiers en interne et des ressources accessibles.

La régulation est très clivante entre posture pro (ce n'est pas notre rôle) et humanité personnelle. Difficile à gérer. Dépannage temporaire OK, mais recherche de solution pérenne.

Une bibliothèque ne peut pas être ouverte pour une personne en particulier et pas tout le monde. Même dans des situations difficiles, il faut tenir le cadre et rester dans sa mission, même si c'est un tiers-lieu. Une bibliothèque tiers-lieu reste un service public de la culture.

Ressource intéressante à lire sur le sujet : Gilbert, Raphaële, éditeur. *Penser la médiathèque en situation de crise*. Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 2022, <https://doi.org/10.4000/books.bibpompidou.2548>

Le Foyer : bibliothèque au sein d'un système institutionnel qui a souvent les compétences notamment sur le social pour intervenir en cas de difficultés. Et aussi : qu'est-ce que font les acteurs autour de notre lieu ?